



Eybens, le 15 novembre 2010

SM/JLB

Bon pour diffusion
Marc Baïetto, Maire d'Eybens

Compte-rendu de la réunion plénière du 18 octobre 2010

Présents : Jean-Marc Assorin, Jean-Louis Baldos, Robert Benhamou, Gilles Bugli, Hélène Cipra, Michel David, Briac Durand, Gérard Fourny, Anne-Marie Guazzone, Madeleine Janon, Nicole Josien, Jean Julien, Armand Levy, Jean-Paul Marin, Diane Mendez, Marc Ortel, Xavier Osmond, Emmanuelle Bertrand, Sophie Merlin.

Invités : Antoinette Pirrello, Françoise Bottala

Excusés : Georges Bar.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 20 septembre 2010,
- Présentation des interventions municipales en milieu scolaire par Françoise Bottala, adjointe au directeur général adjoint en charge de la vie quotidienne.
- Intervention d'Antoinette Pirrello, adjointe au maire, en charge de l'éducation, sur les « Assises de la vie scolaire »
- Questions diverses.

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 20 septembre 2010

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2 / Intervention d'Antoinette Pirrello et Françoise Bottala

Antoinette Pirrello, adjointe au maire, en charge de l'éducation, et Françoise Bottala, adjointe au directeur général adjoint en charge de la vie quotidienne ont présenté l'ensemble des dispositifs municipaux en direction des scolaires.

Antoinette Pirrello précise que le Conseil municipal a saisi le 4C dans le cadre des assises de la vie scolaire. L'objectif de ces réflexions sur la vie scolaire est de visiter l'ensemble des dispositifs de la Ville pour voir les pertinences par rapport à l'évolution de la société et par rapport à la réduction des moyens de l'Education Nationale. On constate des changements, notamment par l'augmentation d'enfants inscrits à la cantine et au péri-scolaire. Il convient de s'interroger pour voir si les dispositifs mis en place correspondent toujours aux besoins.

Les assises de la vie scolaire vont débiter jeudi 21 octobre avec la première réunion du comité de pilotage. Ce premier trimestre va être consacré au diagnostic du dispositif.

Françoise Bottala, adjointe au directeur adjoint en charge de la vie quotidienne, a présenté la vie scolaire.

1020 enfants sont scolarisés à Eybens pour cette année scolaire 2010-2011 (effectifs en légère augmentation).

Le budget de la vie scolaire est d'un million d'euros, soit environ 1000 € par enfant et par an (1600 € avec la restauration scolaire).

La ville d'Eybens met à la disposition des élèves eybinois un ensemble d'outils pédagogiques dans différents domaines. Les enfants font du sport pendant le temps scolaire grâce à la mise à disposition d'Etaps (éducateur territorial des activités physiques et sportives), ils utilisent les équipements sportifs de la ville et peuvent découvrir différentes disciplines sportives. L'hiver, ils ont aussi la possibilité de pratiquer le ski de fond et le ski alpin, encadré par un Etaps titulaire du Brevet d'Etat. A la belle saison, les enfants apprennent la natation dès le mois de mai à la piscine dans le bassin école.

Ils ont accès aux activités d'ordre culturel : médiathèque, spectacles à l'Odyssée et cours d'éveil musical avec les professeurs de l'école de musique.

Parallèlement, toutes les écoles sont dotées d'ateliers informatiques et il y a un ordinateur par classe.

La mise à disposition de l'ensemble de ces outils correspond à une volonté politique des élus de garantir la mixité sociale, l'accès de tous les enfants à une éducation de qualité, l'apprentissage de la vie collective, de permettre la découverte d'activités sportives et culturelles.

Remarque : Tout ce que vous nous présentez est excellent. On se demande pourquoi il faut revoir tout ce dispositif qui a l'air de fonctionner parfaitement.

Réponse d'Antoinette Pirrello : Malheureusement nous constatons des choses sur le terrain, des évolutions dont il faut tenir compte et vérifier si le sens de notre intervention est toujours pertinent. Les familles évoluent, les enfants aussi, les attentes ne sont pas les mêmes. Nous voulons vérifier que ce qu'on met à disposition est toujours adapté et si cela correspond à l'évolution des besoins.

Remarque : Je note dans ce que vous avez dit que le sens des interventions est : ouverture, découverte, sensibilisation. On a le sentiment que l'Education nationale se cantonne aux savoirs de base et laisse aux autres, c'est à dire aux collectivités locales, le reste.

Antoinette Pirrello : En effet, le nombre d'élèves par classe a augmenté. A la rentrée de septembre, une classe a été fermée à l'école maternelle des Ruires. L'augmentation du nombre d'enfants par classe nécessite pour la ville d'augmenter les interventions des Atsem (Agent Spécialisé des Écoles Maternelles) pour aider les enseignants en maternelle. D'ailleurs, on peut s'interroger sur le rôle des Atsem à qui on demande plus que leur fonction initiale.

Remarque : il serait intéressant de faire apparaître également le budget en investissement (réfection des bâtiments, matériel, etc.).

Question : quelle évolution constatez-vous à la cantine ?

Françoise Bottala explique que la restauration scolaire est un temps de vie quotidienne où les adultes sont très proches des enfants qui parfois se confient. En tant que responsable du service scolaire pendant 10 ans, elle a constaté une évolution de la part du comportement de certains enfants qui sont à mettre en lien avec des situations familiales compliquées.

A ce propos, la ville s'est saisie d'un dispositif de réussite éducatif (DRE) qui permet, en accord avec la famille, d'essayer de trouver une solution à des troubles, qui bien souvent affecte la réussite scolaire. Parallèlement, on a vu, au travers de l'analyse de besoins sociaux, document réalisé chaque année par la ville, la dégradation de la situation de certaines familles.

Antoinette Pirrello ajoute que le nombre d'inscriptions des tout-petits à la cantine est en augmentation.

Françoise Bottala poursuit : dans le domaine de la restauration scolaire, la ville fournit 500 repas par jour dans l'ensemble des groupes scolaires.

Les élus ont voulu un cahier des charges exigeant pour l'alimentation (viande labellisée, produit frais et de saison). Au delà du repas, le contexte éducatif est important : nous sommes vigilants sur l'apprentissage au goût, les animateurs incitent les enfants à goûter à tout. Il est important de diversifier l'alimentation. En effet, on se rend compte que le repas à la cantine est pour certains enfants le seul repas équilibré de la journée.

Dans ce sens, les élus ont voulu porter une attention toute particulière aux repas qui sont : entrée, plat, légumes ou féculents, fromage et dessert.

Les élus ont fait le choix de privilégier les produits locaux par rapport aux produits biologiques pour lesquels l'approvisionnement n'est pas encore toujours facile. Par contre, deux fois par mois, une composante biologique est intégrée au repas (fromage, pain, fruit).

Dans chaque restaurant scolaire, une personne dirige l'équipe d'animation, coordonne les animations et le projet éducatif. L'attention est portée à la fois sur les repas et les loisirs, parce qu'il ne s'agit pas d'une simple garderie. Est entendu que les enfants ont le droit de ne rien faire, de se reposer, de bouquiner, cela fait aussi partie du projet.

Le fournisseur des repas est la société Avenance, dont la ville est satisfaite.

Pour le périscolaire, Françoise Bottala explique qu'environ 50 enfants vont au périscolaire par groupe scolaire. L'accueil périscolaire est ouvert le matin et le soir. De 7 h 30 à 8 h 30 le matin, les activités sont assez calmes, il s'agit d'un temps d'éveil (et de réveil), où l'on va proposer aux enfants des livres, des dessins.

Le soir, les enfants sont accueillis de 16 h 30 à 18 h. Dans un premier temps, les enfants sont en récréation et se voient proposer des fruits et du fromage qui restent du repas de midi – ce goûter est très apprécié. Ensuite, les enfants font les devoirs avec les animateurs, une attention toute particulière est portée aux élèves de CP. Puis, la dernière demie-heure est consacrée aux activités dans le cadre du projet pédagogique, mais toujours sans obligation de participation, les enfants peuvent également ne rien faire et se reposer.

Question : les problèmes comportementaux sont-ils importants ?

Françoise Bottala répond que ces problèmes ne sont pas importants. Toutefois, elle précise qu'on constate une évolution dans les comportements. Des enfants sont dans une démarche d'opposition à l'adulte : des réactions agressives, refus de manger, d'obtempérer. Ces attitudes sont l'expression d'un mal-être de la part de l'enfant. Nous sommes très vigilants par rapport à ces petits problèmes, on en parle avec l'enseignant pour voir s'il a constaté cela également de son côté. Dans ces cas, on peut faire appel au dispositif de réussite éducative.

Question : composition du comité de pilotage ?

Réponse de l'adjointe : Le maire, Antoinette Pirello, les Conseillers municipaux nommés dans les Conseils d'écoles, des représentants d'Aile, du CLC, du Sou des Ecoles, les parents délégués, les directeurs d'école, l'inspectrice de l'Education nationale. On a également demandé au collège des Saules d'être représenté, car la municipalité et les élus souhaitent que le collège prenne toute sa place et qu'il y ait un lien.

L'Apajh fait également partie du comité de pilotage parce qu'on tient particulièrement au lien entre l'école du Val et l'IME.

Question : Quelles sont les relations avec les écoles et le collège ?

Antoinette Pirrello répond que la ville a régulièrement des réunions avec les directrices. Parallèlement dans le cadre du DRE, Christine Kersual en charge du dispositif est en lien également avec les écoles.

Le collège des Saules compte 2/3 d'élèves eybinois sur 420 élèves. L'adjointe explique que la ville et les parents d'élèves souhaitent accélérer le projet de reconstruction du collège, mais le financement dépend du Conseil général.

Une Clis (classe d'intégration scolaire) existe à l'école du Val depuis 2006. Eybens a été sollicitée par l'Education nationale pour une classe de Clis de type 4 – enfants porteurs d'handicap moteur. Actuellement, 10 enfants sont accueillis dans la Clis. Certains de ces enfants effectuent un trajet d'une heure pour se rendre à l'école. Il faut les encourager parce que la vie n'est pas toujours facile. Malgré le handicap, certains peuvent suivre leur scolarité dans un collège classique.

Question : Quel est le lien entre la ville et la santé scolaire ?

Réponse : D'après le découpage en circonscription, le médecin scolaire qui intervient à Eybens voit 5000 élèves. Donc les visites médicales sont assurées à minima (en grande section de maternelle, en CE2 et une 3ème visite en cas de difficultés). Toutefois, en cas de problème, le médecin sait se rendre disponible.

Les élus ont lancé une réflexion il y a 2 ans sur la santé pour voir comment la ville pouvait palier la carence de l'Education Nationale, au travers de la restauration scolaire, la lutte contre l'obésité, action sur la santé dentaire. Parallèlement, une psychologue scolaire est sur la circonscription et intervient quand on relève une difficulté, mais pas comme soutien aux équipes enseignantes qui le souhaiteraient.

Question : les amplitudes horaires pour les enfants ?

Réponse : il est vrai qu'un enfant de maternelle peut arriver à l'école à 7 h 30 et en repartir à 18 h !

Il ne faut pas culpabiliser les familles, qui ne peuvent pas faire autrement par rapport à leur travail.

Au niveau de la ville, on essaie d'intervenir quand un enfant est inscrit toute la journée pour voir s'il n'y a pas d'autre alternative (famille, amis, voisins), c'est surtout le cas pour les tout-petits.

La Finlande dispose d'un système beaucoup plus adapté à la chrono-biologie des enfants par rapport à leur phase d'éveil et d'endormissement.

Par ailleurs, une commission ministérielle réfléchit sur les rythmes scolaires. Ces questions de fond sur le rythme de la vie globale de l'enfant sont la base de la réflexion pour réorganiser la semaine de l'enfant et les plages entre les vacances et la durée des vacances scolaires.

Ensuite, il est rappelé qu'il n'est pas question dans la démarche des assises de réduire le budget consacré au scolaire, mais de se questionner sur l'ensemble des dispositifs, de voir ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et ce qu'il faudrait changer, modifier.

L'adjointe et la technicienne ajoutent que la ville est confrontée à un nouveau problème : des familles ont demandé à ce qu'il y ait de la viande halal à la cantine.

La laïcité pourrait être un des thèmes soumis à la réflexion du 4C. Le comité de pilotage précisera le thème et l'axe de travail.

5/ Questions diverses

Calendrier des prochaines rencontres du 4C :

- Lundi 22 novembre à 20 h 15 : réunion plénière,
- Lundi 29 novembre à 20 h : réunion du bureau,
- Lundi 13 décembre à 20 h 15 : réunion plénière,
- Lundi 10 janvier à 12 h 15 : réunion du bureau,
- Lundi 24 janvier à 20 h 15 : réunion plénière.

Calendrier des ateliers du PLU :

- Lundi 22 novembre à 20 h 30 à la Maison des Associations :
« Environnement : quelles orientations donner au PLU ? »
- Mardi 14 décembre à 20 h 30 à la Maison des Associations :
« Quel rôle souhaitez-vous que le PLU joue vis à vis de l'économie ? »
- Jeudi 20 janvier à 20 h 30 à la Maison des Associations :
« Se déplace t-on facilement à Eybens ? »
- Jeudi 10 février à la Maison des Associations :
« Le manque de logements, à Eybens aussi. »

VILLE D'EYBENS
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 07 octobre 2010 à 20 h, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Dominique Scheiblin, Maire-adjoint.

Date de la convocation : vendredi 1er octobre 2010

Présents :

Dominique Scheiblin - Philippe Loppé - Marta Chron - Louis Sarté - Nelly Maroni - Pierre Villain - Hocine Mahnane - Jean Baringou - Gabriel Grifféro - Anne-Marie Scotto - Marie-Françoise Laval - Hervé Guillon - Jean-Luc Benoit - Pascale Versaut - Pierre Bejjaji - Yasmina Mahdjoub - Emmanuelle Bertrand - Aurélie Sauze - Eric Battier - Alain Aguilar - Francesco Silvestri.

Excusés ont donné pouvoir :

Antoinette Pirrello à Gabriel Grifféro
Georges Fourny à Dominique Scheiblin
France Mendez à Louis Sarté
Philippe Straboni à Marie-Françoise Laval
Christine Pierre à Pascale Versaut
Véronique Pélofi à Aurélie Sauze

Elus en exercice : 29 Elus présents : 21 Ont donné pouvoir : 6 Absents : 2

Secrétaire de séance : Aurélie Sauze

1/ Saisine du Conseil Communal de Consultation des Citoyens sur la vie scolaire

Par une délibération du 9 septembre 2010, le Conseil municipal a adopté le lancement des Assises de la vie scolaire.

En effet, la ville s'est engagée, depuis de nombreuses années, dans une politique éducative locale afin de garantir les moyens de l'éducation pour tous et donner à chaque élève tous les atouts pour permettre sa construction sociale et citoyenne.

Soucieuse d'adapter régulièrement ses dispositifs pour répondre le plus efficacement possible aux besoins de l'élève et de sa famille, la municipalité a décidé de lancer dès cette rentrée des « Assises de la vie scolaire ».

Elles se dérouleront sur l'année scolaire 2010-2011 avec pour objectif d'établir un diagnostic sur les actions en direction du monde scolaire, de vérifier leur pertinence et leur cohérence et de proposer des orientations et/ou des adaptations. L'ensemble des acteurs de la vie scolaire sera associé à cette réflexion.

Dans ce cadre, le Conseil municipal décide de saisir le 4C pour contribuer aux réflexions menées lors des Assises de la vie scolaire. L'éclairage du 4C est nécessaire sur des thématiques de fond qui sont au cœur du débat telles que les relations garçons et filles à l'école, la laïcité, le tutorat inter-générationnel, etc.

Le comité de pilotage des Assises de la vie scolaire précisera les thèmes pour lequel le 4C sera consulté.

Délibération adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire le 14 octobre 2010

Le Maire-adjoint, Dominique Scheiblin